

20 propositions pour l'environnement au Crédit Agricole

Septembre 2006

Contact

Sébastien Godinot
Tél : 33 (0)1 48 51 18 92
Fax : 33 (0)1 48 51 95 12
finance@amisdelaterre.org

Par

Sébastien Godinot, Les Amis de la Terre,
France



**Les Amis
de la Terre**

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
POURQUOI PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT AU CREDIT AGRICOLE ?	3
CINQ RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES	5
20 PROPOSITIONS POUR L'ENVIRONNEMENT	6
SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	6
✎ PROPOSITION 1 : AMELIORER ET COMPLETER LE RAPPORT ANNUEL ET LE SITE INTERNET DU CREDIT AGRICOLE	6
✎ PROPOSITION 2 : RENDRE PUBLICS LE SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU CREDIT AGRICOLE, SES OBJECTIFS ET SES MOYENS	6
✎ PROPOSITION 3 : DEVELOPPER LES FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES POUR LES COLLABORATEURS DU CREDIT AGRICOLE	7
SYSTEME D'EVALUATION DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES	7
✎ PROPOSITION 4 : RENDRE PUBLIC LE SYSTEME D'EVALUATION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU CREDIT AGRICOLE	7
✎ PROPOSITION 5 : PRENDRE EN COMPTE LES RESULTATS DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LES EVALUATIONS DES COLLABORATEURS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	8
COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT 8	
✎ PROPOSITION 6 : RENFORCER ET RENDRE PUBLIQUE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU CREDIT AGRICOLE EN MATIERE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	8
✎ PROPOSITION 7 : ETABLIR UN REPORTING SUR LE SITE DU CREDIT AGRICOLE DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS SENSIBLES.....	9
✎ PROPOSITION 8 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LE SECTEUR DES ENERGIES FOSSILES (LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE)	10
✎ PROPOSITION 9 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LE SECTEUR DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	10
✎ PROPOSITION 10 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LE SECTEUR DES GRANDS BARRAGES.....	12
✎ PROPOSITION 11 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LE SECTEUR DE LA CHIMIE.....	12
✎ PROPOSITION 12 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LE SECTEUR AGRICOLE.....	13
✎ PROPOSITION 13 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE	14
✎ PROPOSITION 14 : ELABORER UNE POLITIQUE POUR LA PROTECTION DES FORETS	15
✎ PROPOSITION 15 : ELABORER UNE LISTE D'EXCLUSION EN MATIERE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	15
✎ PROPOSITION 16 : RENFORCER ET RENDRE PUBLIC LE PROCESSUS DE SCREENING DES ENTREPRISES CLIENTES DU CREDIT AGRICOLE	16
✎ PROPOSITION 17 : DEVELOPPER UNE EPARGNE DEDIEE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	17
✎ PROPOSITION 18 : AMPLIFIER ET GENERALISER L'OFFRE ENVIRONNEMENT DU CREDIT AGRICOLE	17
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS DU GROUPE	18
✎ PROPOSITION 19 : ATTEINDRE LA NEUTRALITE CARBONE D'ICI FIN 2007 POUR LES EMISSIONS DIRECTES DE GAZ A EFFET DE SERRE.....	18
✎ PROPOSITION 20 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE REDUCTION/VALORISATION DES CONSOMMABLES ET DECHETS	20
POUR PLUS D'INFORMATION	20

Introduction

En février 2006, les Amis de la Terre ont publié le rapport « Banques françaises et environnement : presque tout reste à faire »¹. Cette étude analysait les politiques environnementales des huit plus grands groupes bancaires français et constituait le premier état des lieux rendu public en France sur le sujet.

Suite à la publication de ce rapport, quelques évolutions notables se sont produites, mais il a semblé aux Amis de la Terre que de nombreux acteurs au sein des banques avaient une perception de l'environnement assez lointaine, et s'interrogeaient sur leur capacité à agir concrètement en la matière.

En conséquence, sur la base de ce rapport, les Amis de la Terre publient aujourd'hui 20 propositions prioritaires en matière environnementale, spécifiques à chacun des grands groupes bancaires français en fonction de leurs caractéristiques, atouts et faiblesses.

La très grande majorité de ces 20 propositions sont basées sur les meilleures pratiques du secteur bancaire en France ou à l'international : elles sont donc opérationnelles aujourd'hui, et leur faisabilité est démontrée. Il semble logique de considérer que les meilleures pratiques déjà mises en place par un ou plusieurs groupes bancaires sont reproductibles à d'autres groupes comparables.

Les Amis de la Terre espèrent vivement que le Crédit Agricole prendra en compte ces 20 propositions. Dans une démarche proactive, les Amis de la Terre sont ouverts à toute question et sont prêts à rencontrer tout responsable du Crédit Agricole intéressé à échanger sur ces propositions et leur mise en oeuvre.

Pourquoi prendre en compte l'environnement au Crédit Agricole ?

Il reste difficile aujourd'hui encore de démontrer le lien direct et immédiat entre performances environnementales et sociales et performances financières, la sphère environnementale étant encore très mal appréhendée et prise en compte par le marché. Par exemple, le risque climatique croissant est encore extrêmement peu internalisé dans les logiques économiques et financières malgré des impacts de plus en plus visibles, dévastateurs et coûteux (multiplication des cyclones, canicules, inondations, sécheresses à répétition, bouleversement du cycle des pluies, aggravation des incendies de forêts, ...).

Cependant, même si de nombreux aspects restent difficiles à évaluer de manière quantitative à court terme, les Amis de la Terre estiment qu'une prise en compte des aspects environnementaux est à la fois impérative et bénéfique pour le Crédit Agricole les raisons suivantes :

1. Opportunités de marchés

- **Amélioration de l'image et la réputation du Crédit Agricole, et donc de sa marque**, qui constituent de plus en plus des éléments clés de son attractivité ;
- **Différentiation positive vis à vis de la concurrence**, très rude dans le milieu bancaire ;
- **Accompagnement de marchés en développement et création de nouveaux marchés** : les secteurs des éco-technologies, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, encore limités aujourd'hui, sont de l'avis de tous les experts promis à un développement exponentiel compte tenu notamment des contraintes croissantes de coût de l'énergie et des matières premières, de lutte contre les pollutions et déchets, et de l'exigence des consommateurs. Ainsi, énergie éolienne et énergie solaire se développent de 30 à 40 % par an dans le monde depuis 10 ans. Le développement de ces secteurs innovants s'accompagne de besoins financiers croissants. Une banque proactive sur ces secteurs d'avenir se positionne pour les prochaines décennies ; une banque ratant ce développement peut se retrouver marginalisée.
- **Motivation des collaborateurs et sens supplémentaire donné à leur travail**. Au cours des douze derniers mois, les Amis de la Terre ont rencontré de nombreux collaborateurs au sein des banques : bon nombre sont intéressés par la prise en compte accrue de l'environnement, mais loin d'être convaincus

¹ Rapport, annexes et résumé sur http://www.amisdelaterre.org/article.php?id_article=2167

par les engagements que leur groupe affiche en matière de développement durable. Ils sont donc en attente de politiques internes beaucoup plus explicites et volontaristes en faveur de l'environnement.

- Les évolutions pro-actives des entreprises précèdent souvent la législation. Les entreprises qui ne s'impliquent pas d'elles mêmes peuvent y être rapidement obligées par la loi. En matière de lutte contre le changement climatique par exemple, la Commission européenne et l'Etat français, pour respecter leurs obligations et engagements, s'intéresseront tôt ou tard au secteur bancaire pour l'encourager ou le contraindre à financer les nécessaires efforts locaux et nationaux de protection du climat. Une évolution choisie peut être plus efficace et moins coûteuse pour une banque proactive qu'une évolution imposée par la législation à une banque immobiliste.

2. Réduction des risques

La notion de risque est un élément au cœur des métiers bancaires, directement liée à la notion de coût : le risque augmente le coût. La prise en compte de l'environnement dans les décisions de crédit devient un élément impératif pour réduire le risque environnemental, qui augmente.

- **Le passage du ratio de solvabilité Cook au ratio Mc Donnough, suite aux accords de Bâle II, implique une prise en compte du risque environnemental dans les secteurs sensibles.** Les premiers accords de Bâle avaient posé le ratio de solvabilité Cook comme critère simple de contrôle des crédits. Les banques centrales vérifiaient que le montant total des prêts émis par une banque privée ne dépassait pas 8% des fonds propres de la banque. Une révision majeure de cet accord a été entreprise, car le ratio Cook place tous les prêts à un même niveau de risque, ce qui est loin d'être le cas dans la réalité. Les Banques Centrales se sont donc accordées sur un nouveau ratio : le ratio Mc Donnough, qui devrait être mis en application en 2006-2007. Ce ratio prend notamment en compte 'le risque opérationnel' d'un crédit. Cela signifie que les banques doivent mettre en place des dispositifs d'évaluation affinés sur les projets qu'elles financent. Les seuls critères financiers ne suffisent plus, les banques doivent évaluer si un crédit porte sur un projet ou une activité à risque. La prise en compte de l'environnement dans l'évaluation du risque bancaire devient donc impérative dans les secteurs sensibles en matière environnementale. Intégrer et analyser le risque environnemental permet de le maîtriser et le réduire, ce qui conduit à réduire le risque global pris par la banque dans un projet.
- **Tous les experts s'accordent sur l'augmentation du risque environnemental dans les dernières décennies et surtout dans les dernières années.** L'augmentation du risque environnemental a des conséquences directes et indirectes sur l'augmentation du risque économique et du risque financier. Cette évolution doit nécessairement être répercutée au cœur des métiers.
- **La prise en compte de l'environnement diminue les risques directs des secteurs sensibles en matière environnementale,** notamment les hydrocarbures, la chimie, les grands barrages, les infrastructures, etc. Ainsi, des études d'impact environnemental et social en amont des projets et un suivi en aval permettent de réduire les aléas et risques imprévus, les accidents, les retards ou arrêts de travaux, etc. Mieux maîtriser l'incertitude environnementale diminue les coûts financiers.
- **Le risque d'opinion et d'image se développe :** les entreprises sont de plus en plus confrontées à diverses situations de crise, où le risque de perte de confiance et d'opinion négative peut avoir des impacts majeurs. Ces évolutions découlent notamment du développement et du renforcement de la société civile au niveau international et national, pratiquement dans tous les pays du monde, et de l'augmentation des exigences des consommateurs, dont une partie croissante aspire à une consommation plus qualitative et durable. Or le risque d'opinion peut être directement lié au risque environnemental dans les projets ou les zones sensibles (par exemple un projet d'usine chimique à proximité d'un parc naturel). La réduction du risque environnemental permet une réduction du risque d'image.
- **Le risque juridique se développe, notamment pour les impacts environnementaux des projets** dans lesquels sont impliquées les entreprises. La législation environnementale se renforce dans l'Union européenne, mais également dans de nombreux pays de l'Est et du Sud. La réduction du risque environnemental permet une réduction du risque juridique lié aux infractions environnementales, potentiellement très coûteux en matière économique et réputationnelle.

Cinq recommandations prioritaires

Les cinq recommandations prioritaires regroupent les propositions par secteur en les hiérarchisant.

Secteur	Recommandations prioritaires (par ordre décroissant)
Système de management environnemental	<p>1. Améliorer la transparence du Crédit Agricole en matière environnementale, notamment : reporting des investissements dans les secteurs sensibles ; transparence du système de screening des entreprises clientes ; transparence du système d'évaluation des politiques environnementales, garant des engagements du Crédit Agricole ; publication des résultats de la politique environnementale ; reporting des impacts environnementaux directs</p> <p>↳ Transversal : toutes les propositions</p>
Politiques de financement et d'investissement	<p>2. Renforcer la prise en compte de l'environnement dans les décisions de financement et d'investissement du Crédit Agricole, notamment en élaborant des politiques sectorielles pour les secteurs sensibles : climat, industries extractives, grands barrages, chimie, agriculture, protection de la biodiversité, protection des forêts</p> <p>↳ Propositions 6 à 18</p>
Système de management environnemental	<p>3. Etablir pour la politique environnementale du Crédit Agricole des objectifs, moyens et échéanciers publics, clairs et mesurables, permettant de fixer des orientations lisibles pour toutes les parties prenantes</p> <p>↳ Proposition 2</p>
Système de management environnemental	<p>4. Développer et renforcer la formation environnementale des collaborateurs du Crédit Agricole</p> <p>↳ Proposition 3</p>
Impacts environnementaux directs	<p>5. Développer des politiques de maîtrise et de réduction des impacts environnementaux directs du Crédit Agricole : atteindre la neutralité carbone, élaborer des politiques transport durable, immobilier écologique, énergies propres, réduction/valorisation des consommables et déchets</p> <p>↳ Propositions 19 et 20</p>

20 propositions pour l'environnement

Les propositions sont regroupées en quatre secteurs identifiés par les Amis de la Terre la base de la méthodologie du rapport « Banques françaises et environnement : presque tout reste à faire »² :

- le système de management environnemental ;
- le système d'évaluation des politiques environnementales ;
- les composantes environnementales des politiques de financement et d'investissement, cœur des métiers bancaires ;
- les impacts environnementaux directs.

Contrairement au tableau des cinq recommandations prioritaires (voir page précédente), les mesures ci dessous ne sont pas classées par ordre de priorité mais en fonction du secteur auxquels elles appartiennent, par souci de lisibilité.

Système de management environnemental

↳ **Proposition 1 : Améliorer et compléter le rapport annuel et le site internet du Crédit Agricole**

Le rapport annuel est un élément essentiel, notamment pour les acteurs externes à l'entreprise, pour prendre connaissance des activités et politiques de l'entreprise. En matière environnementale et sociale, il peut être à la fois complet, précis et concis (notamment par l'utilisation, lorsque cela est pertinent, de tableaux) :

- il rend compte des priorités, objectifs et moyens de la politique environnementale dans l'année écoulée ;
- il met en avant les résultats concrets et justifie les écarts entre les objectifs et les résultats ;
- il précise les priorités et objectifs pour les années suivantes ;
- pour les données fournies, il précise systématiquement les périmètres qui s'y rapportent.

Le site internet est également un élément essentiel pour les acteurs externes à l'entreprise. A la différence du rapport annuel qui fournit une photographie de l'entreprise une fois par an, le site peut être actualisé régulièrement et permet ainsi de rendre compte des évolutions progressives.

☉ **Exemples opérationnels :**

- Les sites de HSBC³ et Dexia⁴ sont à la fois relativement complets et concis ;
- HSBC publie sur son site une mise à jour régulière de son rapport annuel de responsabilité sociale et environnementale⁵.

↳ **Proposition 2 : Rendre publics le système de management environnemental du Crédit Agricole, ses objectifs et ses moyens**

Il est extrêmement important d'explicitier davantage le fonctionnement du système de management environnemental du Crédit Agricole, ses objectifs et ses moyens. En effet il est difficile pour un acteur externe ou un client de comprendre ce fonctionnement. En interne également, les collaborateurs du Crédit Agricole ne sont pas forcément tous informés du système de management environnemental. La lisibilité de la politique environnementale, la clarté de ses objectifs, et la compréhension du fonctionnement des équipes environnementales sont importantes pour guider tout collaborateur du Crédit Agricole ayant des questions ou des préoccupations en matière environnementale ou désireux de s'informer, ou pour l'inciter à le faire. Elle permet également de guider les acteurs externes en recherche d'information environnementale liée au groupe ou à une de ses composantes.

Ainsi les Amis de la Terre proposent que soient rendus publics :

- l'organisation, la fonction et la responsabilité de la Mission Développement Durable, du Comité Développement Durable et des correspondants environnement dans chaque Caisse régionale et filiale du groupe ;
- les relations entre ces différents organes et leurs liens hiérarchiques, afin de comprendre quel est le mode de prise de décision en matière environnementale ;

² Rapport, annexes et résumé sur http://www.amisdelaterre.org/article.php3?id_article=2167

³ Voir http://www.hsbc.com/public/groupe/site/csr/en/_csr_overview.html

⁴ Voir http://www.dexia.com/fr/discover/sustainable_strategy.php

⁵ Voir www.hsbc.com/csrreport

- les noms des collaborateurs qui composent ces organes ;
- les éléments constitutifs de la politique environnementale, comprenant des objectifs annuels et pluri-annuels quantitatifs et qualitatifs.

☺ **Exemple opérationnel :**

La Caisse d'Epargne publie la liste nominative des responsables développement durable et des membres de son Comité de pilotage Développement Durable⁶.

✚ **Proposition 3 : Développer les formations environnementales pour les collaborateurs du Crédit Agricole**

Le Crédit Agricole ne souhaite pas développer de lourdes équipes spécifiquement consacrées au développement durable mais au contraire diffuser les exigences en la matière à tous les collaborateurs du groupe. Pour y parvenir, la sensibilisation et encore plus la formation sont des éléments essentiels. La formation environnementale peut être également un élément important de motivation des collaborateurs qui en bénéficient.

Selon les Amis de la Terre :

- Les formations devraient être très largement développées par le Crédit Agricole, en prenant en compte les spécificités des métiers et les attentes des collaborateurs ;
- préciser le nombre de collaborateurs bénéficiaires, la durée de chaque formation, les montants financiers consacrés permet d'évaluer quantitativement l'effort de formation ;
- préciser les objectifs et les contenus des formations et les organismes de formation retenus permet d'évaluer l'effort de formation de manière plus qualitative.

☺ **Exemples opérationnels :**

- Dans les Banques populaires, une formation destinée à tous les collaborateurs de Natexis Banques Populaires est en préparation : elle a pour but de poursuivre la sensibilisation des collaborateurs aux différentes composantes du développement durable et à son application dans le secteur financier ;
- En 2004, HSBC a fait former 155 cadres et 24 cadres dirigeants à l'application des Principes d'Equateur (advanced credit course) ; en interne, une formation à la responsabilité sociale et environnementale a été intégrée à l'ensemble des parcours managers en France (600 managers concernés).

<p>Système d'évaluation des politiques environnementales</p>

✚ **Proposition 4 : Rendre public le système d'évaluation de la politique environnementale du Crédit Agricole**

L'évaluation de la politique environnementale du Crédit Agricole est l'élément garantissant l'efficacité et donc l'utilité de cette politique ; la publication du système d'évaluation est non moins importante, afin d'explicitier les procédures et d'objectiver les résultats autant que possible. Ainsi, il est souhaitable :

- que sur une base annuelle, les résultats soient auto-évalués par le département développement durable et évalués par un organisme indépendant, et que les conclusions des évaluations soient rendues publiques ;
- que sur une base annuelle, les résultats soient contrôlés par des départements internes (audit, Inspection générale) et par un organisme indépendant, et que les conclusions des contrôles soient rendues publiques ;
- que des actions correctives soient mises en place en tant que de besoin, reprenant les conclusions des évaluations et contrôles ; que ces actions correctives soient rendues publiques ; enfin que des moyens précis et un plan d'action avec échéancier, rendus publics, existent pour leur mise en oeuvre.

De manière transitoire, des éléments plus schématiques peuvent être rendus publics dans un premier temps, approfondis et détaillés ensuite progressivement.

☺ **Exemple opérationnel :**

Afin d'objectiver son rapport annuel environnemental et social, HSBC (puis Dexia depuis 2006) fait réaliser et publie l'« Avis d'un tiers expert », The Corporate Citizenship Company (cabinet de conseil spécialisé), chargé d'exprimer un avis extérieur et de faire des commentaires du Rapport annuel sur la Responsabilité sociale de l'entreprise⁷. Cette procédure est utile et dépasse la simple vérification de la fiabilité des informations contenues

⁶ Voir Caisse d'Epargne, Rapport développement durable 2004, p.41

⁷ Rapport 2004 sur la Responsabilité sociale de l'entreprise, p.32. Version intégrale sur <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/csr-reports-and-updates/full-assurance-statement;brochid=RLQK3ODZDP1A1QFIYNKSGWQ>

dans le rapport annuel. Cependant il est souhaitable d'indiquer ensuite ce qui sera fait de l'avis émis par le tiers expert.

Il est à noter qu'à l'occasion des Etats Généraux des Entreprises et du Développement Durable le 31 mai 2006 au Ministère de l'Environnement, le Premier Ministre M. Dominique de Villepin a annoncé que le gouvernement envisageait d'exiger que certaines informations environnementales et sociales des rapports annuels des grandes entreprises soient certifiées par un certificateur indépendant.

Proposition 5 : Prendre en compte les résultats de la politique environnementale dans les évaluations des collaborateurs en charge du développement durable

Il semble logique, comme cela est déjà le cas dans nombre d'entreprises industrielles, que les résultats des politiques environnementales du Crédit Agricole soient pris en compte dans l'évaluation et la définition des objectifs des personnels ayant des responsabilités environnementales au sein du groupe. L'objectif est de motiver ces personnels à mettre en œuvre les politiques décidées et les améliorer en continu.

Il semble que cette proposition concerne au minimum l'ensemble de la mission développement durable et de la cellule environnement, et les correspondants développement durable dans chacune des filiales et des Caisses régionales du groupe.

Exemple opérationnel :

HSBC indique qu'« au niveau groupe, pour certains postes (crédit et risque, achat), l'environnement est considéré en tant qu'élément constitutif des objectifs annuels et des négociations salariales individuelles ».

Composantes environnementales des politiques d'investissement et de financement

Note : pour faire des propositions sur les composantes environnementales des politiques d'investissement et de financement du Crédit Agricole, les Amis de la Terre se basent sur le récent rapport *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*⁸ publié par le WWF Royaume-Uni et BankTrack⁹, réseau international d'ONG sur la finance privée dont les Amis de la Terre sont membres. Les Amis de la Terre ont contribué à ce rapport. Il rend compte d'un an de recherche et d'expertise sur les meilleures normes et pratiques internationales dans 13 secteurs différents et analyse les politiques de développement durable de 39 des plus grandes banques du monde. Les Amis de la Terre recommandent fortement la prise en compte de ce rapport, très complémentaire aux présentes propositions. Ils en ont publié la version résumée en langue française¹⁰.

Proposition 6 : Renforcer et rendre publique la politique environnementale du Crédit Agricole en matière de financement et d'investissement

Il est nécessaire que l'environnement soit davantage pris en compte dans les décisions de financement et d'investissement du Crédit Agricole. En conséquence, la politique environnementale et sociale du Crédit Agricole doit être renforcée et rendue publique.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni en la matière¹¹ : ce sont les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages (voir la proposition 10 pour plus de détail) et ISO 14001.

Les Amis de la Terre proposent que le Crédit Agricole intègre dans sa politique environnementale et sociale les sept principes suivants, tirés des meilleures pratiques internationales :

- Adoption d'une approche basée sur les droits (incluant les droits environnementaux, sociaux, culturels, politiques et civils) ;
- Adoption du principe de précaution : le principe de précaution est désormais solidement établi comme principe de bonne gouvernance environnementale ; il est intégré dans de nombreux instruments légaux et de management, notamment dans la Déclaration de Rio et la Constitution française. Seule sa dénégation et sa caricature engendrent l'immobilisme.

⁸ Voir <http://www.banktrack.org/?show=86&visitor=1>

⁹ Voir www.banktrack.org

¹⁰ Voir http://www.amisdelaterre.org/article.php3?id_article=2398

¹¹ Voir le rapport *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.66-71

- Exclusion du soutien aux activités les plus nocives par l'établissement d'une liste noire : voir la proposition 15 pour plus de précision ;
- Assurer un processus de décision participatif, impliquant la totalité des parties prenantes, y compris la société civile et les communautés locales ;
- Partager les bénéfices entre toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales ;
- Encourager la soutenabilité et l'amélioration continue, par une démarche proactive ;
- Exercer un leadership dans son secteur d'activité.

Proposition 7 : Etablir un reporting sur le site du Crédit Agricole des financements et investissements dans les secteurs sensibles

Connaître les secteurs dans lesquels investit une banque est un élément essentiel. Il est pourtant aujourd'hui très difficile de trouver cette information. Il est souhaitable :

- de rendre publics les secteurs dans lesquels s'implique le Crédit Agricole, en expliquant le périmètre de ces secteurs¹². Dans la mesure où ces éléments sont globalisés, cette information ne s'oppose nullement au secret industriel et commercial. Ces éléments existent déjà, mais sont souvent difficiles à trouver.
- de rendre publics les projets dans lesquels s'implique le Crédit Agricole, avec le type de secteur, le nom de l'entreprise, le montant financier, le rôle du Crédit Agricole, le pays d'investissement. Compte tenu du volume très important de projets traités chaque année par le Crédit Agricole, il est préférable de se focaliser avant tout sur les secteurs sensibles d'un point de vue environnemental (énergie et industries extractives, grands barrages, chimie, agriculture, protection de la biodiversité, protection des forêts).

Exemple opérationnel :

BNP Paribas publie sur son site une liste de grands projets qu'elle finance dans les secteurs énergétiques, industriels, chimie, métaux et infrastructures¹³. Il serait en outre très utile de faire figurer des liens pour obtenir une information plus détaillée projet par projet, lorsque cette information est disponible.

Note sur les propositions de politiques sectorielles suivantes

Les sept propositions qui suivent sont relatives à la mise en place de politiques internes spécifiques au financement de certains secteurs d'activités. La raison en est la suivante : il est impossible avec une politique environnementale *unique* de prendre en compte tous les aspects spécifiques importants de tous les secteurs d'activités :

- Les secteurs dits sensibles ont des impacts environnementaux et sociaux spécifiques parfois graves, qui sont inexistantes dans d'autres secteurs. Par exemple, les risques posés par l'inondation de terrains lors de la création d'un grand barrage et de son réservoir sont très particuliers, de même que les risques liés aux produits chimiques doivent être traités de manière spéciale.
- Certaines zones géographiques dites sensibles sont particulièrement riches ou fragiles d'un point de vue écologique : zones de biodiversité importante, forêts, zones humides, etc.

Le Crédit Agricole finance et investit dans des projets et entreprises appartenant à des secteurs sensibles, ou qui ont des impacts dans des zones sensibles. **Evaluer correctement, maîtriser et réduire le risque de ces secteurs sensibles passe au sein du Crédit Agricole par la mise en place de politiques internes spécifiques à ces secteurs.** Ces politiques sectorielles sont donc nécessaires pour l'environnement et les populations affectées mais également pour le Crédit Agricole lui-même, car elles lui permettent d'appréhender de manière plus précise les risques spécifiques des secteurs sensibles (en particulier dans des grands projets complexes), et donc de réduire le risque auquel il s'expose lui-même en finançant / investissant dans ces secteurs.

Cette nécessité de politiques spécifiques aux secteurs sensibles n'est pas propre aux banques : les législations internationales, communautaires et françaises sont elles-mêmes très largement sectorielles (par exemple les réglementations sur les marées noires, les installations classées pour la protection de l'environnement, les déchets dangereux). Les entreprises elles-mêmes disposent également de politiques sectorielles (notamment les assurances). Les approches volontaires sont également sectorielles (par exemple les normes NF environnement conçues secteur par secteur voire par catégorie de produits).

Il est à noter que le secteur bancaire plaide d'ailleurs souvent pour des approches réglementaires spécifiques, afin qu'une réglementation créée par exemple pour le secteur automobile ne lui soit pas imposée si elle n'est pas pertinente compte tenu des spécificités de ses activités de services financiers. De la même manière, l'approche

¹² Il est par exemple utile d'explicitier les investissements qui rentrent dans la catégorie « infrastructures », dans la mesure où cette catégorie est extrêmement vaste et que sa définition varie considérablement d'un acteur à l'autre

¹³ Voir

<http://enercomxp.bnpparibas.com/applis/eci/wwwECEP.nsf/vwWebDeals?SearchView&searchorder=4&query=FIELD%20FORM%20CONTAINS%20Deal>

« one size fits for all » en matière environnementale est inadaptée aux secteurs sensibles car elle ne permet une approche pertinente des risques spécifiques posés par ces secteurs.

↳ **Proposition 8 : Elaborer une politique pour le secteur des énergies fossiles (lutte contre le changement climatique** ¹⁴

Reconnu comme une des principales menaces environnementales ayant jamais existé pour la planète et les sociétés humaines, le dérèglement climatique doit être combattu proactivement par tous les acteurs publics et privés, y compris le Crédit Agricole. En effet, les banques ont une responsabilité directe et surtout indirecte en la matière, en finançant des projets, secteurs et entreprises qui aggravent le changement climatique. Elles doivent donc mettre en place des politiques pour supprimer, réduire ou contrebalancer les effets négatifs potentiellement colossaux du dérèglement climatique auquel elles contribuent par leurs financements et investissements.

Les Amis de la Terre recommandent au Crédit Agricole une politique climat en sept points :

- Etablir une politique globale de lutte contre le changement climatique orientée vers l'action ;
- Fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre directes (émises par les activités du Crédit Agricole) et indirectes (émises par les activités financées par le Crédit Agricole) ;
- Développer la maîtrise de l'énergie, s'approvisionner en énergies renouvelables et atteindre la neutralité carbone pour ses émissions directes (voir la proposition 19) ;
- Clarifier comment le Crédit Agricole s'engagera avec les acteurs proactifs en matière de lutte contre le changement climatique (incitations) et avec les acteurs indifférents ou récalcitrants à la lutte contre le changement climatique ;
- Rendre publique sa politique en la matière ;
- Développer de nouveaux produits innovants pour encourager la lutte contre le changement climatique ;
- Etablir un reporting annuel de ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, et de leur évolution par rapport aux objectifs fixés.

☺ **Exemples opérationnels :**

- En matière d'émissions directes de gaz à effet de serre, voir la proposition 19.
- En matière d'émissions indirectes de gaz à effet de serre, Bank of America, Citigroup, JPMorganChase et HSBC ont développé des politiques globales sur le climat ; en 2006, ABN Amro s'est engagée à faire de même.
 - o Bank of America (Etats-Unis) a pris l'engagement d'évaluer et de réduire de 7% les émissions de gaz à effet de serre liées à son portfolio de prêts dans le secteur de l'énergie ¹⁵.
 - o JPMorganChase (Etats-Unis) a mis en place une politique climat ¹⁶, dans laquelle le groupe s'engage à prendre des positions publiques sur le changement climatique.
 - o HSBC (Royaume-Uni) demande à ses clients de publier leurs émissions de gaz à effet de serre et de les réduire ¹⁷.

↳ **Proposition 9 : Elaborer une politique pour le secteur des industries extractives**

Les industries extractives concernent l'industrie minière et le secteur des hydrocarbures (gaz, pétrole, charbon). Outre l'impact climatique spécialement traité dans la proposition précédente, ce secteur comporte des risques spécifiques extrêmement élevés liés au processus d'extraction (utilisation de produits toxiques, déplacement de volumes de terre énormes, modifications de terrain, devenir des mines après l'arrêt d'exploitation, etc).

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

¹⁴ Voir aussi le réseau BankTrack sur les banques et le changement climatique : <http://www.banktrack.org/?show=138&visitor=1> et le rapport *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.36

¹⁵ Source : Michelle Chan-Fishel, Friends of the Earth United States

¹⁶ Voir <http://www.jpmorganchase.com/cm/cs?pagename=Chase/Href&urlname=jpmc/community/env/policy/clim>

¹⁷ Voir <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/environment/hsbc-and-climate-change>

Summary Chart of Extractive Industry Standards		
Standard	Origin	Examples of adoption
Community participation, early and ongoing engagement and benefits	MMSD	Rio Tinto and Normandy ¹⁶⁶ BHP Billiton in Peru ¹⁶⁷ Minerals Council of Australia OPIC
Biodiversity protection/no-go zones	World Heritage Convention, Ramsar Convention on Wetlands, IUCN	ABN AMRO, Anglo-American, JPMorganChase, Newmont, Rio Tinto and Shell (World Heritage Sites), OPIC
Independent monitoring and reporting	MMSD GRI Mining Sector Supplement	Placer Dome (mine-specific reporting), ADB (policy to publish all monitoring reports)
Emergency response and planning	Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents UNEP APELL	
Revenue transparency	Extractives Industries Transparency Initiative	Azerbaijan, Ghana, Nigeria. Anglo-American, Newmont, Shell, TOTAL G8 countries
Waste disposal standards: 1. ban on mercury dumping at sea; 2. ban on riverine tailings disposal;	London Convention, Extractive Industries Review, Cyanide Code	Falconbridge, WMC Resources, BHP Practice banned by US and Canadian governments,
3. avoid sub-marine tailing disposal, and no dumping in island nation territory, coral reefs or shallow waters; 4. minimise and regulate use of cyanide		BHP Billiton
Mine closure and reclamation	MMSD	United States
Independent verification	Kimberley Process Mining Certification Evaluation Project	Angola, Botswana, Democratic Republic of Congo
Double hulling	MARPOL	
Gas flaring and venting	Global Gas Flaring Reduction Public-Private Partnership	World Bank, Angola, Cameroon, Canada, Chad, Ecuador, Equatorial Guinea, Indonesia, Kazakhstan, Nigeria, Norway, United States, BP, ChevronTexaco, ENI, ExxonMobil, Marathon, Norsk Hydro, Statoil, Shell, TOTAL and Sonatrach.

Note : MMSD : Mining, Minerals and Sustainable Development initiative

GRI : Global Reporting Initiative

UNEP APELL : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, Awareness and Preparedness for Emergencies at a Local Level (initiative multidisciplinaire pour l'industrie minière)

Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.60-61.

☺ **Exemples opérationnels :**

Voir ci-dessus les exemples d'adoption point par point dans la colonne de droite. Outre de nombreuses entreprises industrielles, on note les banques ABN Amro (Pays Bas) et JPMorganChase (Etats-Unis).

✎ Proposition 10 : Elaborer une politique pour le secteur des grands barrages

Les barrages construits au cours du XXème siècle ont déplacé de force 40 à 80 millions de personnes, soit en moyenne la population française totale d'aujourd'hui. En matière de grands barrages, on pense ainsi généralement aux impacts en amont générés par le réservoir du barrage, qui inonde des terrains à la superficie très importante. Mais les barrages ont également des impacts en aval, car ils bouleversent les écosystèmes fluviaux sur des centaines de kilomètres.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

Summary Chart of Standards Relating to Dams		
Standard	Origin	Examples of adoption
Sustainable river basin management (adoption of WCD priorities)	World Commission on Dams (WCD)	OPIC, European Investment Bank, EBRD, HSBC, US Export-Import Bank ⁹⁵
Optimise benefits from existing dams	WCD	International Hydropower Association (IHA) ⁹⁶ International Energy Agency (IEA) Hydropower Agreement, HSBC
Avoidance and mitigation of impacts	WCD	IEA Hydropower Agreement, ⁹⁷ HSBC
Comprehensive assessment, including precautionary approach	WCD	IHA, IEA Hydropower Agreement, HSBC, Equator Principles
Benefit sharing with affected communities	WCD	IHA, ⁹⁸ International Commission on Large Dams (ICOLD), ⁹⁹ HSBC
Public acceptance and consent	WCD	ICOLD, ¹⁰⁰ HSBC

Note : WCD : Commission Mondiale des Barrages

Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.39.

En matière de grands barrages, la Commission Mondiale des Barrages¹⁸ est l'institution de référence. Commissionnée par la Banque mondiale et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, elle a réalisé entre 1997 et 2000 la plus importante étude jamais réalisée sur les impacts environnementaux et sociaux des grands barrages, et émis sur cette base des recommandations. Parmi ces recommandations figurent sept priorités stratégiques :

- Obtenir l'accord du public ;
- Evaluer toutes les options de manière exhaustive ;
- Optimiser les barrages existants ;
- Préserver les cours d'eau et les moyens de subsistance ;
- Reconnaître les droits et partager les bénéfices ;
- Assurer le respect des normes ;
- Partager les cours d'eau pour la paix, le développement et la sécurité.

Ces priorités stratégiques sont opérationnalisées par 26 lignes directrices de bonnes pratiques, plus détaillées.

☺ Exemple opérationnel :

En 2005, HSBC a mis en place une politique sur les infrastructures de l'eau (barrages inclus), qui respecte l'ensemble des recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, dont ses priorités stratégiques¹⁹.

✎ Proposition 11 : Elaborer une politique pour le secteur de la chimie

Les 75 000 substances chimiques utilisées commercialement dans le monde posent des risques croissants. Pollutions, explosions, incendies ont déjà souvent défié la chronique et généré des dommages immenses. Le Crédit Agricole, lorsqu'il finance ce secteur, doit s'assurer que toutes les précautions ont été prises pour en

¹⁸ Voir www.dams.org

¹⁹ Voir <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/our-sustainable-approach-to-banking/products-and-services>

diminuer les risques et les impacts négatifs, et promouvoir les pratiques industrielles et les produits les plus sûrs pour l'environnement et la santé.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

Summary Chart of Chemical Sector Standards		
Standard	Origin	Examples of Adoption
Assessment of chemical impacts	European REACH Precautionary principle	OECD Guidelines, Equator Principles (for chemical releases)
Waste minimisation and pollution prevention	Basel Convention	
Prohibition on production or consumption of restricted chemicals	Montreal Protocol, Stockholm POPs, IAEA (Radiation)	IFC Exclusion List.
Prior informed consent for importing	Rotterdam PIC Convention, Basel Convention	
Pesticide management and labelling	FAO Pesticide Code, WHO	
Emergency planning and response plans	OECD Guidelines	
Pollution emission standards	PPAH	
Pollutant release and transfer reporting	Aarhus Convention	
Chemical stockpile management	Stockholm POPs	
Environmentally sound management of chemicals and waste	SAICM; Basel Convention, Stockholm POPs	
Prohibition on chemical weapon manufacturing		
Occupational health and safety		

Note : REACH : directive européenne Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques
 Stockholm POPs : Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants
 IAEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique
 PIC : Rotterdam Convention on Prior Informed Consent Procedure for Certain Hazardous Chemicals and Pesticides in International Trade
 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
 WHO : Organisation Mondiale de la Santé
 OECD Guidelines : Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
 PPAH : Pollution Prevention and Abatement Handbook (Banque mondiale)
 SAICM : Strategic Approach to International Chemicals Management Process

Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.63-64.

☉ **Exemple opérationnel :**

HSBC (Royaume-Uni) a mis en place en 2005 une politique spécifique au secteur de la chimie²⁰. HSBC s'interdit de financer toute entreprise impliquée dans la fabrication, le stockage, le transport d'armes chimiques, de Polluants Organiques Persistants et de certains pesticides et produits chimiques définis dans la Convention de Rotterdam²¹.

👉 **Proposition 12 : Elaborer une politique pour le secteur agricole**

L'agriculture est la principale source au monde de dégradation des sols et de modification des habitats naturels. Elle consomme 70% de l'eau utilisée dans le monde. Sa contribution au changement climatique est également très significative (19% des émissions de gaz à effet de serre en France, soit autant que l'industrie manufacturière ; 25 à 40% dans le monde). Le Crédit Agricole représente à lui seul plus de 80% du financement de l'agriculture en France : il semble donc logique et indispensable qu'il mette en place une politique en matière

²⁰ Voir <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/our-sustainable-approach-to-banking/products-and-services>

²¹ Rotterdam Convention on Prior Informed Consent Procedure for Certain Hazardous Chemicals and Pesticides International Trade, voir www.pic.int (1998)

agricole, afin de contribuer à faire évoluer l'agriculture traditionnelle et promouvoir les types d'agricultures les plus durables.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

Summary Chart of Sustainable Agriculture Standards		
Standard	Source	Application
Promoting and certifying sustainable agriculture	IFOAM, Protected Harvest, Rainforest Alliance, Food Alliance	
Genetically modified organisms	Cartagena Protocol	
Developing and adopting sustainable commodity production standards	Responsible Commodities Initiative, Roundtable on Sustainable Palm Oil, and others	IFC, Rabobank, ABN AMRO/Banco Real, HSBC

Notes : IFOAM : International Federation of Organic Agricultural Movements

Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.55.

☺ **Exemples opérationnels :**

- Voir ci-dessus les exemples d'adoption point par point dans la colonne de droite. On note les banques Rabobank (Pays Bas), ABN Amro (Pays Bas) et Banco Real, et HSBC (Royaume Uni) ;
- En 2006, le Crédit Agricole a préparé un guide sur l'agriculture biologique, en partenariat avec la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FNAB). Ce premier pas positif devrait être encouragé d'incitations beaucoup plus directes, notamment financières, en faveur des types d'agricultures les plus favorables à la protection de l'environnement : agricultures biologique, durable et fermière.

👉 **Proposition 13 : Elaborer une politique pour la protection de la biodiversité**

Le secteur bancaire a un impact indirect significatif sur la biodiversité par le soutien financier octroyé aux secteurs tels que l'exploitation forestière ou minière, les hydrocarbures, la pêche, les infrastructures de l'eau. Le raisonnement est le même pour les secteurs utilisant des ressources génétiques comme le secteur pharmaceutique, l'agriculture ou les cosmétiques.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

Summary Chart of Biodiversity Standards		
Standard	Origin	Examples of Adoption
Assessment of biodiversity impacts	CBD, World Bank Group	World Bank Group, Rio Tinto, Equator Principle Banks
Ecosystem and habitat protection	IUCN I-IV	OPIC
	World Heritage Convention	ABN-AMRO, HSBC, JPMorganChase, Shell, Freeport, Placer Dome, OPIC
	Ramsar Convention	HSBC, OPIC
Protection of endangered species	IUCN Red List, CITES, CMS	HSBC (follows CITES)
Sustainable use of living natural resources	CBD, Straddling Stocks, UNCLOS, CITES	HSBC (follows CITES)
Prevention of invasive species	UNCLOS, CBD,	
Consent and benefit-sharing for access to genetic resources	CBD	
Genetically modified organisms	Biosafety Protocol	

Note : CBD : Convention sur la diversité biologique
 IUCN I-IV : catégories I-IV de l'Union International Pour la Conservation de la Nature
 CITES : Convention to Regulate International Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna
 UNCLOS : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
 Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.44.

☺ **Exemples opérationnels :**

Voir ci-dessus les exemples d'adoption point par point dans la colonne de droite. On note les banques ABN Amro (Pays Bas), HSBC (Royaume Uni), JPMorganChase (Etats-Unis) et les banques ayant signé les Principes d'Equateur (dont le Crédit Agricole).

↪ **Proposition 14 : Elaborer une politique pour la protection des forêts**

Les forêts couvrent 30% de la superficie des terres émergées. Elles représentent une énorme partie de la biodiversité mondiale. Mais elles disparaissent au rythme de 160 000 km² par an, soit un tiers de la France. En un siècle, la superficie des forêts tropicales a été divisée par deux.

Les meilleures pratiques internationales ont été recensées par BankTrack et le WWF Royaume-Uni dans le tableau suivant, qui précise également leur source (convention internationale, forum pluridisciplinaire, initiative volontaire des entreprises, etc) et les acteurs publics et privés qui les ont mises en oeuvre :

Summary Chart of Forest Standards		
Standard	Origin	Examples of Adoption
FSC certification standards	Forest Stewardship Council	Ikea, Home Depot, OBI, B&Q, Big Creek Lumber, HSBC
Prevent illegal logging	FSC	ABN AMRO, Bank of America, HSBC, JPMorganChase
Protect critical forest habitats	FSC	OPIC ¹²² Belgian ECA ¹²³ , HSBC
Prevent harvesting of endangered species	CITES	HSBC
Minimising forest conversion from palm oil and soy	Roundtable for Sustainable Palm Oil (forthcoming) Roundtable for Responsible Soy	Unilever, Cadbury Schweppes, Malaysian Palm Oil Association ¹²⁴ Coop Switzerland, Grupo Maggi, Unilever ¹²⁵ ABN AMRO
Monitoring and reporting	FSC	

Note : FSC : Forest Stewardship Council
 CITES : Convention to Regulate International Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna
 Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.48.

☺ **Exemples opérationnels :**

- Voir ci-dessus les exemples d'adoption point par point dans la colonne de droite. On note les banques HSBC (Royaume Uni), ABN Amro (Pays Bas), JPMorganChase et Bank of America (Etats Unis)
- Notamment, HSBC a mis en place en 2004 une politique sur la forêt et les produits du secteur forestier²². Elle rejette le financement de projets dans les forêts primaires, de grande valeur ou menacées, et dans des habitats naturels critiques. Elle s'oriente vers des clients certifiés FSC (ou équivalent) ou qui s'engagent à être certifiés FSC en 5 ans. Elle peut mettre un terme aux relations avec ses autres clients.

↪ **Proposition 15 : Elaborer une liste d'exclusion en matière de financement et d'investissement**

Un certain nombre d'activités, produits ou méthodes de production ont été interdits ou sévèrement contrôlés par des traités internationaux ou d'autres instruments. D'autre part, il est nécessaire d'interdire toute activité à risque

²² Voir <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/our-sustainable-approach-to-banking/products-and-services>

dans le périmètre des nombreuses zones protégées dans le monde du fait de leur caractère écologique, social ou culturel exceptionnel.

Les Amis de la Terre proposent au Crédit Agricole d'intégrer dans son système de management environnemental et social une liste d'exclusion : elle enverrait en effet un signal clair aux clients du Crédit Agricole susceptibles de pratiquer ces activités.

Proposition de liste d'exclusion :

- a. Activities deemed illegal under host country laws or regulations or international conventions and agreements;
- b. production or activities involving forced labour, exploitative or harmful child labour, or discrimination in the workplace;
- c. production or trade in weapons and munitions;
- d. trade in wildlife or wildlife products regulated as threatened or endangered under CITES;
- e. production or trade in radioactive materials;
- f. production or trade in or use of unbonded asbestos fibers;
- g. production or trade in products containing PCBs;
- h. production or trade in pharmaceuticals subject to international phase-outs or bans;
- i. production or trade in pesticides/herbicides subject to international bans or phase-outs;
- j. production or trade in ozone-depleting substances subject to international phase-out;
- k. fishing using drift nets in excess of 2.5km in length or any other fishing techniques banned under international law;
- l. projects in or impacting on World Heritage Sites, IUCN Areas I-IV, or critical habitat for IUCN Red-Listed species;
- m. projects that will significantly damage non-replicable cultural property;
- n. projects involving the use or production of persistent organic pollutants regulated under the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants;
- o. projects involving the intentional introduction of alien species into the environment;
- p. projects involving the intentional introduction of any living modified organism without the prior informed consent of the recipient country;
- q. aquaculture in undisturbed coastal mangrove or wetland areas;
- r. mining projects that use cyanide heap leaching to extract metals;
- s. mining projects that use submarine or riverine tailings disposal to discard wastes;
- t. energy sector projects that flare significant amounts of associated gas;
- u. transboundary trade in hazardous wastes;
- v. production or trade in any activity that risks significant transboundary environmental or social impacts without the prior informed consent of the other potentially affected country.

Note : PCB : polychlorobiphényles

Source : *Shaping the future of sustainable finance – Moving from paper promises to performance*, BankTrack et WWF Royaume-Uni, Janvier 2006, p.89-90.

☺ **Exemples opérationnels :**

De nombreuses banques se sont engagées à ne pas financer d'activités à risque dans des zones protégées. Notamment, HSBC a mis en place en 2004 une politique sur la forêt et les produits du secteur forestier²³ qui rejette le financement de projets dans les forêts primaires, de grande valeur ou menacées, et dans des habitats naturels critiques.

👉 **Proposition 16 : renforcer et rendre public le processus de screening des entreprises clientes du Crédit Agricole**

L'analyse des entreprises clientes du Crédit Agricole est un élément clé de sa politique de réduction des risques et de son système de management environnemental et social. En effet, financer une entreprise laxiste en matière environnementale peut avoir des répercussions coûteuses. Ainsi, Manhattan Minerals (Canada) a perdu 60 millions \$ au Pérou lorsqu'elle a été obligée d'abandonner une mine suite au non respect des exigences des communautés locales ; en 2001, BHP Billiton (Australie) a perdu 416 millions \$ en Papouasie Nouvelle Guinée en se retirant suite à des troubles environnementaux et sociaux. Au contraire, financer les entreprises les plus responsables en matière environnementale réduit les risques pour le prêteur.

Compte tenu du nombre d'entreprises avec lesquelles le Crédit Agricole travaille en France et à l'étranger, il est préférable de se focaliser en priorité sur les entreprises appartenant aux secteurs les plus sensibles en matière environnementale : climat, industries extractives, grands barrages, chimie, agriculture, protection de la biodiversité, protection des forêts.

²³ Voir <http://www.hsbc.com/hsbc/csr/our-sustainable-approach-to-banking/products-and-services>

Les Amis de la Terre proposent au Crédit Agricole d'intégrer les éléments suivants, regroupés en quatre catégories :

Transparence	Publication de la méthodologie de screening des entreprises clientes par le Crédit Agricole (ou au minimum, dans un premier temps, des lignes directrices explicatives de cette méthodologie)
Risques environnementaux liés à l'entreprise	Prise en compte systématique du passif de l'entreprise en matière environnementale ; demande par le Crédit Agricole aux entreprises de rendre public leur propre système de management environnemental et social (afin de dissuader les entreprises négligentes ou laxistes) ; refus progressif rendu public du Crédit Agricole de travailler avec les entreprises les plus risquées dans chaque secteur sensible
Qualité environnementale de l'entreprise	Prise en compte des politiques proactives des entreprises en matière environnementale (afin d'encourager les entreprises engagées) ; politiques incitatives du Crédit Agricole
Risque juridique lié à l'environnement	Publication des documents importants dans les projets sensibles, clarifiant les responsabilités de l'entreprise et du Crédit Agricole (sauf parties confidentielles le cas échéant) ; refus du Crédit Agricole de travailler avec des entreprises condamnées en justice pour violation des lois environnementales (cinq ans, le double en cas de récidive)

☺ **Exemple opérationnel :**

HSBC (Royaume Uni), du fait de ses quatre politiques sectorielles rendues publiques sur les forêts, la chimie, l'eau et les barrages et l'énergie et le climat, a développé un screening relativement approfondi des entreprises de ces quatre secteurs.

👉 **Proposition 17 : Développer une épargne dédiée en faveur de l'environnement**

Générer une épargne spécifiquement consacrée à des projets et pratiques écologiquement soutenables afin de les encourager est un élément essentiel, en plein cœur de métier du Crédit Agricole. Les Amis de la Terre encouragent donc le Crédit Agricole à lancer un produit d'épargne en faveur de l'environnement, notamment en s'appuyant sur toute initiative des pouvoirs publics en la matière.

Il est souhaitable, afin de garantir le succès d'une telle initiative, de l'accompagner d'un important programme de sensibilisation des collaborateurs et des clients, ainsi que de rendre compte sur une base semestrielle de l'encours de ce produit et de l'utilisation de l'épargne collectée.

☺ **Exemple opérationnel :**

La Banque Populaire d'Alsace propose depuis 1990 un placement spécifiquement consacré à l'environnement : c'est le livret Codevair²⁴ (25 millions d'euros fin 2004 en Alsace). Le groupe a lancé la généralisation de ce produit au niveau national en mars 2006.

👉 **Proposition 18 : amplifier et généraliser l'Offre Environnement du Crédit Agricole**

☺ **Exemple opérationnel :**

Les Amis de la Terre félicitent le Crédit Agricole pour le lancement en avril 2006 de son Offre environnement. Elle se décompose en trois grandes catégories :

- des prêts spécifiques pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables : pour les particuliers, prêt adossé à un Compte Epargne Logement (« option CEL environnement ») aux mêmes conditions (taux, durée, montant) et « prêt énergies renouvelables » ; pour les entreprises et agriculteurs, « prêt environnement » ;
- un produit rajeuni d'investissement socialement responsable, avec une pondération environnementale plus forte ;
- un fonds de 80 millions d'euros minimum pour investir en fonds propres au capital des entreprises du secteur des énergies renouvelables.

Cette avancée significative doit être poursuivie et amplifiée. Les Amis de la Terre recommandent au Crédit Agricole :

- la généralisation progressive de l'offre environnement à l'ensemble des Caisses régionales, notamment les prêts à destination des particuliers et des entreprises ;
- la généralisation de cette offre au Crédit Lyonnais, qui ne dispose aujourd'hui d'aucun produit équivalent ;
- des programmes importants de sensibilisation des collaborateurs et des clients du Crédit Agricole sur l'existence de cette offre, avec plusieurs documents adaptés aux différents publics ;
- la fixation d'objectifs de diffusion et de pénétration de cette offre ;
- un état des lieux semestriel sur l'évolution de cette offre et de ses résultats.

²⁴ Voir <http://www.prevair.net/site/pages/sol.php3?id=13>

Impacts environnementaux directs du groupe

Compte tenu de son activité spécifique de service, le Crédit Agricole n'a pas des impacts environnementaux directs gigantesques. Ils sont cependant loin d'être négligeables du fait de la taille du groupe, notamment en matière de transport et d'immobilier ; d'autre part, l'approche environnementale par la maîtrise et la réduction des impacts directs est extrêmement utile pour sensibiliser progressivement l'ensemble des collaborateurs à l'intégration de l'environnement dans les métiers bancaires : si le Crédit Agricole parvient à réduire ses propres impacts environnementaux, pourquoi ses clients ne le pourraient-ils pas ? Cette question doit conduire progressivement à une prise en compte accrue de l'environnement par le Crédit Agricole dans ses politiques de financement et d'investissement, coeur de son activité bancaire.

✎ **Proposition 19 : atteindre la neutralité carbone d'ici fin 2007 pour les émissions directes de gaz à effet de serre**

La proposition 8 a traité à l'élaboration par le Crédit Agricole d'une politique globale de lutte contre le changement climatique. Elle prend en compte à la fois les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre du Crédit Agricole. La présente proposition détaille les axes de progrès du Crédit Agricole en matière d'émissions directes.

Le Crédit Agricole a débuté en 2005 avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) la réalisation d'un Bilan Carbone au niveau de ses immeubles centraux, pour évaluer ses émissions de gaz à effet de serre et les réduire, et s'est engagée à la neutralité carbone pour ces émissions²⁵. Les Amis de la Terre saluent cette avancée positive et encouragent le Crédit Agricole à la poursuivre et l'amplifier :

- en la généralisant rapidement à l'ensemble des Caisses régionales et des filiales du groupe en France, Crédit Lyonnais inclus ;
- en incluant progressivement l'ensemble des activités à l'étranger ;
- en rendant publics les résultats du Bilan Carbone ;
- en atteignant la neutralité carbone d'ici fin 2007.

Pour le Crédit Agricole, tout faire pour réduire ses propres émissions est impératif avant de les compenser en finançant des projets externes à ses activités. Plus précisément, les Amis de la Terre proposent une politique de neutralité carbone en quatre axes :

- **Une politique transport durable.** Elle doit inclure les trajets professionnels et les trajets domicile-travail des collaborateurs. Le Crédit Agricole doit établir un Plan de Déplacement de l'Entreprise (PDE) avec l'ADEME, qui fixe des objectifs de réduction globale du transport année par année et respecte la hiérarchie suivante :
 1. Réduire les transports partout où c'est possible grâce aux technologies de l'information (télétravail, vidéoconférence, webcam, skype, etc) ;
 2. Privilégier les transports doux (à pied, en vélo) et les transports en commun (train, bus), notamment avec des incitations matérielles et financières pour les collaborateurs (existence d'un local vélo et de douches et vestiaires dans les locaux ; remboursement de 50% de l'abonnement pour les transports en commun dans les régions)
 3. Encourager les collaborateurs à la proximité domicile-travail par des incitations financières ;
 4. Lorsque la voiture s'avère indispensable, encourager le covoiturage par des incitations financières ; pour les voitures de fonction, privilégier les moins polluantes (voitures hybrides) ;
 5. Réserver l'avion pour les trajets inévitables, surtout intercontinentaux ; interdire l'avion pour des trajets de moins de 1000 km lorsqu'existe une liaison ferroviaire rapide.
- **Une politique immobilier écologique** en deux points hiérarchisés :
 1. Pour le patrimoine bâti existant, mise en place d'un plan ambitieux de rénovation progressive du parc avec objectifs publics et échancier, avec un objectif technique le plus proche possible de 50 kWh/m²/an de chauffage et eau chaude sanitaire, en fonction des conditions spécifiques de chaque bâtiment ;
 2. Pour les nouveaux bâtiments que nécessitera le Crédit Agricole (que ce soit à la location ou à l'achat), exiger le respect de la norme THPE (Très Haute Performance environnementale : 68 kWh/m²/an de chauffage et eau chaude sanitaire) puis, lorsqu'il sera finalisé, du label Effinergie (50 kWh/m²/an) ; choisir la localisation des nouveaux bâtiments avec comme objectif la minimisation des trajets (trajets domicile-travail des collaborateurs, trajets professionnels, trajets de la clientèle).
- **Une politique énergies propres** en trois points hiérarchisés :
 1. Réduction de la consommation globale avec objectifs rendus publics ;
 2. Production d'énergies renouvelables sur les propriétés immobilières et foncières du Crédit Agricole ;
 3. Pour la consommation résiduelle, approvisionnement en énergies renouvelables à 100% d'ici fin 2007 (par exemple électricité verte du fournisseur Enercoop²⁶).

²⁵ Voir Crédit Agricole, Rapport annuel Développement durable 2005, p.38

²⁶ Voir <http://www.enercoop.fr/>

- **Une politique de compensation des émissions de gaz à effet de serre inévitables.** Compte tenu de la complexité croissante et des débats scientifiques sur certaines technologies supposées compenser les émissions de gaz à effet de serre, un standard a été développé spécifiquement pour les projets de compensations des émissions : il s'agit du Gold Standard, initié par le WWF, SSI et Hélio International dès 2003²⁷. Les Amis de la Terre recommandent vivement au Crédit Agricole de sélectionner des projets respectant ce standard. Notamment, compte tenu des incertitudes scientifiques liées aux technologies de stockage du carbone, elles ne figurent pas dans les projets retenus par le Gold Standard, qui se concentre sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables modernes.

☉ **Exemples opérationnels :**

- HSBC a annoncé qu'elle avait atteint la neutralité carbone en octobre 2005, avec réduction et compensation de ses émissions de gaz à effet de serre²⁸. Des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la période 2005-2007 ont été rendus publics : France -1%, Royaume Uni -2%, Etats-Unis et Canada - 7%, etc (total groupe -5%). Les compensations ont été réalisées par le financement de projets entrant dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto, pour 17 millions \$;
- En matière de réduction des émissions, Citigroup (Etats-Unis) a annoncé le 23 janvier 2006, qu'il s'engageait à réduire ses émissions directes de gaz à effets de serre de 10% d'ici 2011²⁹ ;
- En matière d'énergie propre, la Société Générale s'est engagée en septembre 2005 à passer de 15 à 21% la part d'électricité renouvelable dans sa consommation totale d'électricité en France. Cela représente 55 000 MWh en 2005 ;
- En matière de transport, à compter du 1^{er} janvier 2006 Dexia remboursera 50% des frais de transport publics de ses salariés en région. La loi de 1982 n'oblige l'employeur à rembourser à ses salariés au moins 50% des abonnements aux transports publics qu'en Île de France ;
- En matière de transport également, la Caisse régionale de Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole a pris l'objectif de réduire de 10% ses déplacements professionnels et privés en optimisant la distance résidence - travail et en réduisant la mobilité de ses salariés, en concertation avec l'ADEME.

D'autres exemples opérationnels existent :

BANK	Carbon footprint (internal emissions)	Emission reduction	Targets
ABN AMRO	366,293 tons of CO ₂ in 2004	Reduced worldwide direct CO ₂ emissions by 4 per cent, and indirect emissions by 9 per cent between 2003 and 2004.	Reduce absolute GHG emissions by 50 per cent from 1990 to 2005.
HBOS	29,240 tons of CO ₂ in 2004	13 per cent reduction in CO ₂ emissions per full-time equivalent employee between 2001 and 2004. Providing 89.7 per cent of electricity from renewable sources.	Reduce CO ₂ emissions by 10 per cent per full-time equivalent employee between 2001 and 2004. Set an additional 5 per cent reduction target for 2005-2010.
HSBC	585,000 tons of CO ₂ in 2004	Emissions per employee decreased by 19 per cent between 2002 and 2004.	Carbon neutrality by 2006.
HVB	716,690 tons of CO ₂ in 2004	Reduced CO ₂ emissions from electricity use and heating by 29 per cent and 8 per cent respectively between 1996 and 2002.	19 per cent of energy from regenerative sources.
Royal Bank of	Not documented	Reduced energy-related	Reduce energy-

²⁷ Voir http://www.cdmgoldstandard.org/how_does_it_work.php?id=44. Gold Standard est une fondation indépendante à but non lucratif

²⁸ Voir la double page expliquant la méthodologie pour parvenir à la « neutralité carbone », HSBC, rapport 2004 sur la responsabilité sociétale de l'entreprise, p.16-17

²⁹ Voir le communiqué de presse : <http://www.citigroup.com/citigroup/press/2006/060123b.htm>

Scotland		emissions by more than 40 per cent between 1990 and 2000. Sourced 16 per cent of total energy from renewable electricity in 2004.	related emissions by 5 per cent between 2000 and 2005 (in UK and Ireland) per unit of income.
Westpac	136,400 tons of CO ₂ in 2004.	Reduced GHG emissions by 2 per cent between 1996 and 2004.	Maintain an annual target of reducing GHG emissions by 5 per cent.

Source : *Carbon Down, Profits Up*, The Climate Group, 2005

↳ **Proposition 20 : Mettre en place une politique de réduction/valorisation des consommables et déchets**

Le Crédit Agricole peut agir sur ses propres intrants et extrants :

- En matière de consommables, priorité à la réduction de la consommation et choix de produits à moindre impact écologique (papier recyclé, éco-produits, etc) ;
- En matière de déchets, priorité également à la réduction des volumes (avec objectifs publics annuels), et tri des déchets avec un objectif de 100% d'ici fin 2007.

Les déchets générés par une activité de service comme le secteur bancaire sont peu nombreux et pour la plupart facilement recyclables : une politique déchets doit donc parvenir à un très haut taux de valorisation matière (recyclage).

Les déchets informatiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, car leur volume est important dans un groupe bancaire de 130 000 collaborateurs, et leur mauvaise élimination est source de pollutions significatives. Privilégier la longévité des matériels et leur recyclage est nécessaire.

A la fois en matière de consommables et de déchets, la sensibilisation et l'implication des collaborateurs sont un élément clé de réussite.

☺ **Exemples opérationnels :**

- HSBC (Royaume Uni) recycle 75% de ses déchets ;
- Dexia (Belgique-France) a un reporting détaillé de ses déchets (catégories papier-carton, déchets organiques, plastique-métal-tétrabrique, déchets dangereux-piles, résiduel) et réduit ou stabilise sa production de déchets ;
- La Société Générale trie 100% des déchets sur « le périmètre des immeubles centraux Paris et province » ; ses éditions internes sur papier ont diminué de 18% en 2004, et sa consommation de papier recyclé s'élève à 20% pour les immeubles centraux (sans préciser l'équivalent temps plein).

Pour plus d'information

Campagne sur la responsabilité des acteurs financiers :
http://www.amisdelaterre.org/rubrique.php3?id_rubrique=12

Sébastien Godinot
 Campagne Responsabilité des acteurs financiers
finance@amisdelaterre.org
 Tel + 33 (0)1 48 51 18 92 Fax + 33 (0)1 48 51 95 12

Les Amis de la Terre
 2 B rue Jules Ferry 93100 Montreuil France

www.amisdelaterre.org